

DEC210765DERCI

Décision portant renouvellement de monsieur Jacques MALEVAL aux fonctions de directeur du bureau du CNRS de Tokyo, au Japon (DERCI)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de monsieur Antoine PETIT aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100175DAJ du 1er octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Vu la décision DEC171462DERCI du 18 mai 2017 portant nomination de monsieur Jacques MALEVAL aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à Tokyo, au Japon ;

Vu la décision DEC200557DERCI du 20 février 2020 portant renouvellement de monsieur Jacques MALEVAL aux fonctions de directeur du bureau du CNRS de Tokyo, au Japon (DERCI) ;

DECIDE :

Art. 1er. – Monsieur Jacques MALEVAL, Ingénieur en chef de l'armement, est renouvelé dans ses fonctions de directeur du Bureau du CNRS à Tokyo au Japon, pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} septembre 2021.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le Président-Directeur Général
Et, par délégation,
Le Directeur Général Délégué à la Science,
Alain SCHUHL

